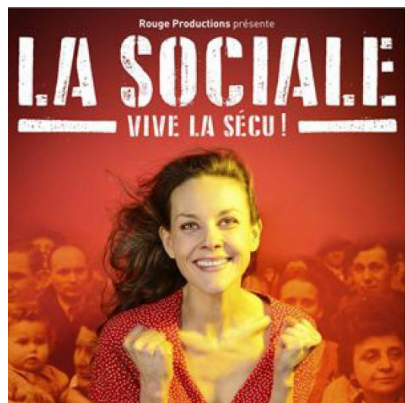




Les Jours Heureux ...

Selon la CGT Pôle Emploi Bretagne



"Nous retrouverons les Jours Heureux", a promis Emmanuel Macron dans ses allocutions pendant le confinement . Une référence historique au programme du Conseil National de la Résistance.

Pendant 4 semaines, la CGT Pôle Emploi Bretagne a décidé de revenir sur l'origine des « Jours Heureux ».

Cette semaine : La sécurité sociale... une grande idée combattue par ceux qui refusent la solidarité !

Les premiers modèles de protection sociales prennent forme au moment de la révolution industrielle qui modifie les conditions de travail et provoque des risques nouveaux, des accidents et des maladies plus nombreux ainsi que le chômage. Il n'existe alors aucun système de protection. Invalides, blessés, malades, usés par la vieillesse sont tous au même régime : sans travail pas de revenu !

Dans un pays en ruine après la seconde guerre mondiale, la mesure phare du Conseil National de la Résistance est mise en œuvre.

L'ordonnance du 4 octobre 1945 rédigée et signée par Alexandre PARODI reprend l'idée du CNR (Conseil National de la Résistance) d'un régime de Sécurité sociale pour tous les citoyens selon un grand principe : « Je cotise selon mes moeys et je reçois selon mes besoins ».

La loi n° 46-1146 du 22 mai 1946 portée par le ministre du travail de l'époque Ambroise CROIZAT promulgue la création de la Sécurité sociale sur la base d'un système de solidarité des biens portants envers les malades, des actifs envers les retraités, des riches envers les pauvres ; elle est financée intégralement par les cotisations sociales (et donc proportionnelles au salaire) garantissant ainsi l'accès aux prestations quelques soit le montant des cotisations versées.

Retrouver l'histoire de la création de la Sécurité Sociale dans le documentaire de France Culture « Le cours de l'histoire » avec Gilles PERRET réalisateur documentariste.

Sécurité sociale : la croisade d'Ambroise CROIZAT



Les revendications de la CGT en matière de Protection sociale [à découvrir ICI](#)



La CGT Pôle emploi Bretagne - 7-9 boulevard Solférino 35000 Rennes

☎ 02 99 30 41 25 - ☎ 06 86 96 18 13 - Syndicat.CGT-Bretagne@pole-emploi.fr

Retrouvez nous sur [Facebook](#) et consultez [notre site internet](#)